



Bordeaux, le 28 juin 2010,

SEANCE PLENIERE DU 28 JUIN 2010**INTERVENTION DE PHILIPPE MEYNARD****sur le projet de Service public télévisuel régional**

(Note : seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Nous sommes aujourd'hui amenés à débattre de votre projet de création d'un « service public télévisuel régional ».

Nous, élus locaux connaissons mieux que quiconque l'importance des médias de proximité. Chaque jour ils relayent l'information que les gens attendent. Celle de leur quotidien. Celle qui les concerne et qui parle d'eux.

Quels que soient nos bancs, nous connaissons d'ailleurs tous très bien les équipes de France 3 Aquitaine, TV7, ou TVPI... et travaillons avec eux au quotidien dans un climat de respect mutuel.

Cette information de proximité dont je parle, participe à la vitalité de nos territoires. En Aquitaine grâce au maillage actuel de France 3, en Gironde grâce à TV7, au Pays Basque

grâce à TVPI... mais n'oublions pas les autres ! France Bleu, Wit FM, le réseau ARL (Aquitaine Radio Live), les radios associatives aussi, nombreuses en Aquitaine, les quotidiens ou hebdomadaires, Sud Ouest, la Dépêche du Bassin, le Petit Bleu, le Résistant ou encore le Républicain.

La délibération que vous nous présentez aujourd'hui porte précisément sur la mise en place d'un contrat d'objectifs et de moyens pour la création d'un service public télévisuel régional. Elle fait suite à un rapport voté par la précédente assemblée régionale le 19 octobre 2009. Lors du débat sur ce dossier, les élus démocrates avaient fait le choix de s'abstenir. C'était la fin de la précédente mandature. Moi qui suis un "petit nouveau" ici je vois aujourd'hui ce débat d'un œil neuf.

Pourtant, comme nous vous l'avions dit, nous sommes prêts à partager un certain nombre de constats avec vous.

Premier constat : OUI le pluralisme des médias est essentiel pour notre démocratie. Mes collègues et moi-même avons trop souvent eu l'occasion de le rappeler ces derniers temps : liaisons dangereuses pouvoir économique, pouvoir politique, groupes de presse privés, service public, capital du journal Le Monde, affaire GUILLON/PORTE...

Autre constat sur lequel nous vous rejoignons, OUI nous savons aussi que les médias « classiques » traversent une crise : télévision, radio, presse écrite. Ces médias font face à une remise en cause de leur modèle économique et éditorial comme le dit le rapport. Ils doivent notamment faire face à une montée en puissance d'Internet et à de nouveaux comportements de leurs usagers.

Il ne faut pas être fataliste face à cette réalité et envisager l'avenir. Il n'est d'ailleurs pas anormal pour la Région, collectivité d'innovation, de s'intéresser à la situation des médias locaux, et des TV en particulier.

Comme l'a dit tout à l'heure Geneviève Darrieussecq, notre Présidente de groupe, je tiens tout d'abord à m'attarder sur la méthode. En effet, on peut regretter l'inscription d'Autorisations de programme et de Crédits de paiement dans le Budget Supplémentaire

voté ce matin. A des niveaux importants. Et quels niveaux Monsieur le Président ! 9 millions d'euros sur 3 ans, près de 60 millions de francs ! D'ailleurs Monsieur le Président, je reste toujours sur ma faim quant à la justification de ces 9 millions d'euros, et ce avant même l'examen de cette délibération et alors que les discussions ne font a priori que commencer pour finaliser les conventions avec les 3 chaînes, que rien n'est fait.

Vous nous donnez l'impression qu'on a mis la charrue avant les bœufs et que, d'ores et déjà, la messe est dite. Cette remarque vous paraît sans doute anodine mais ce n'était sans doute pas la meilleure façon pour rendre le débat aussi serein et constructif qu'il le mérite.

Sur la forme ensuite, nous prenons ce dossier sans à priori mais avec une certaine prudence comme le Groupe Démocrate l'avait déjà fait l'année dernière :

Nous vous disons attention à la notion de « service public régional » : elle fait un peu ORTF avec tous les sous entendus que cela comporte. De plus, cette notion ne correspond pas juridiquement à la situation de TV7 et TVPI qui sont des entités privées. Nous sommes trop attachés à la notion de service public pour galvauder ce terme, quels que soient les mérites – et ils sont grands – du secteur privé !

Selon nous, il y a deux situations très différentes dans votre projet et on ne peut pas aborder de la même manière la situation de France 3, financée par les contribuables locaux qui paient la redevance et celle des télés privées, en l'occurrence TV7 et TVPI.

Dans le cas de France 3 tout d'abord. Nous nous posons une question : la Région a-t-elle vocation à pallier le désengagement de l'Etat ? Vous nous dites très souvent ne pas vouloir vous engager partout, ne pas pouvoir compenser tous les désengagements de l'Etat et donc vouloir vous recentrer sur vos compétences.

Nous ne demandons qu'à être convaincus mais, pour l'heure, votre projet avec France 3 ne nous semble pas directement entrer dans la conception que nous nous faisons des compétences du Conseil Régional.

En ces temps de crise et de rigueur qui ne dit pas son nom, il faut y réfléchir à deux fois avant d'imposer pas la double peine à nos concitoyens : une redevance télévisuelle et une contribution directe ou indirecte aux finances de la Région pour un même service !

L'Etat doit prendre la pleine mesure de ses responsabilités dans l'audiovisuel public.

Nous sommes nous aussi inquiets au sujet de l'indépendance du service public. Nous sommes nous aussi inquiets sur la disparition comme média de proximité de France 3. Mais NON ce n'est pas à la Région de reprendre en charge ce service public.

Concernant les télévisions privées, nous faisons en premier lieu le constat qu'avec TV7 en Gironde et TVPI en Pays basque, elles sont bien loin de couvrir l'ensemble du territoire de la Région aujourd'hui.

Pour autant, nous faisons le constat que ces chaînes privées sont des piliers de nos territoires, elles sont indéniablement des atouts en matière de tourisme ou de culture, et nous posons la question de savoir s'il ne serait pas préférable de les accompagner dans le cadre de notre stratégie de développement économique, avec des contrats d'objectifs comme nous le faisons avec des centaines d'organisations privées, cela pourrait paraître moins complexe et moins risqué. Mais comme je ne suis pas certain de vous convaincre sur ce point Monsieur le Président, j'apporte à votre connaissance quelques pistes de réflexion, à plusieurs niveaux :

1ère piste : la fragilité structurelle des télévisions locales en Aquitaine mais aussi en France. Certaines sont en grande difficulté ou ont tiré le rideau, par exemple à Nantes, à Toulouse, ou encore à Montpellier. Le financement par la publicité n'est pas suffisant. Le modèle économique est-il viable ? Là est la vraie question. Monsieur le Président, chacun aura compris que votre démarche vise à accompagner financièrement les structures existantes pour garantir leur pérennité. Sera-ce suffisant, ou faudra-t-il colmater encore dans quelques mois ?

Rappelons que pour TV7 c'est un déficit annuel de l'ord de 600 000 € pour un Budget de 3 Millions d'€ soit 2H de programme de Canal +.

2ème piste : puisque le modèle est fragile et que nous avons à l'esprit de l'égalité de tous les aquitains devant l'accès à la télévision de proximité, et que nous connaissons tous maintenant les difficultés des télés existantes et des échecs passés, je pense notamment à Aqui TV en Dordogne, ne faut-il pas conditionner une partie de nos aides au développement territorial de TV7 et de TVPI, ou à l'accompagnement de projets en Dordogne, en Lot-et-Garonne, dans Les Landes ou encore en Béarn ?

Peut-être trouvez-vous cette 2ème piste trop ambitieuse, je vous propose donc une 3ème piste de réflexion : inclure dans les partenariats avec TV7 et TVPI – et pourquoi pas France 3 Aquitaine – l'obligation de mutualiser les programmes accompagnés par la Région, non seulement pour que tous les aquitains y aient accès, mais surtout pour une bonne gestion des deniers publics. Nous aurons alors le choix : ou bien consacrer moins d'argent pour une offre identique, ou alors maintenir les engagements financiers à hauteur de 9 millions d'euros qui logiquement permettront de faire plus, et je l'espère encore mieux.

Ces réflexions Monsieur le Président, nous vous les livrons car elles semblent manquer à l'ambition globale de votre projet. Et nous serions prêts à vous suivre dans une telle action qui se rapprocherait plus de la responsabilité de la Région en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, d'accompagnement de la vie dans les territoires, et de l'accès à la culture et au savoir pour tous les aquitains, qu'ils soient ruraux ou urbains, qu'ils soient favorisés ou plus fragiles.

Autre problème que nous soulevons, c'est l'égalité de TOUS les Aquitains devant l'accès à la télévision et à l'information.

Nous avons traduit ce constat par un amendement que nous vous avons présenté ce matin lors de la discussion sur le Budget supplémentaire. Vous avez fait le choix de ne pas en tenir compte.

Pourtant, il nous paraît essentiel de faire les choses dans l'ordre. Comment ne pas s'occuper des personnes qui seront à l'écart du monde dans un an alors que l'on va engager des millions pour la création de quelques programmes ?

La télévision est pour certaines personnes âgées et isolées une compagnie essentielle à leur bien être. La télévision est pour certaines personnes en difficultés le seul moyen de rester en lien avec le monde. Et ce sont ces mêmes personnes qui n'auront pas les moyens de s'équiper d'une parabole fin 2011, à la fin de l'émission du signal analogique, lorsqu'elles découvriront qu'elles font partie des 10% d'aquitains qui sont en zone blanche.

Nous vous le redisons, c'est une erreur. La Région est la collectivité aménageur de notre territoire et si pouvons être d'accord avec vous sur le fait qu'elle est concernée par les programmes télés, elle l'est tout autant si ce n'est plus par le fait que certaines zones seront laissées pour compte.

Par ailleurs, n'est-il pas dommage de se désintéresser des radios locales, notamment associatives, souvent très dynamiques dans les territoires.

Elles sont elles aussi en grande difficulté et sont tout autant des animateurs de nos territoires.

De la même manière, nous nous étonnons de ne pas voir plus d'innovation. J'ai évoqué au début de mon intervention le web comme concurrent des télévisions traditionnelles mais elles peuvent aussi être partie prenantes d'initiatives locales en matière de créations de Web TV par exemple.

Depuis plusieurs années les séances plénières sont filmées. Pourtant aucune valorisation n'est faite de ces films. Le site qui les met à disposition est perdu au milieu de la centaine d'autres sites que le Conseil régional crée sans cohérence aucune.

Je vous le dis Monsieur le Président, à quand une Web TV d'intérêt régional en partenariat avec les acteurs audiovisuels locaux ?

Pour finir, et vous vous en doutez, nous serons extrêmement vigilants sur l'indépendance de nos médias locaux. Il faut être excessivement précautionneux pour éviter toute dérive vers un caractère promotionnel des programmes entrant dans la cadre du partenariat.

La création d'un comité de suivi est une avancée positive que nous saluons mais encore faudra-t-il que son rôle de « suivi » soit bien réel et effectif. Nous y veillerons et aurons des exigences pour que soient proposés à l'ensemble des Aquitains ainsi qu'à tous les téléspectateurs potentiellement intéressés par l'Aquitaine des programmes originaux présentant la région d'hier, d'aujourd'hui et de demain, en relayant l'actualité et en s'appuyant sur des programmes couvrant tous les aspects de la vie régionale : démocratie, culture, sport, économie, social, jeunesse, langues régionales, etc...

Et nous aurons aussi des exigences d'horaires car nous pouvons craindre que tous les programmes envisagés dans la délibération proposée ne passent à des heures qui ne peuvent pas intéresser le téléspectateur aquitain, vacant à d'autres occupations, notamment professionnelles.

Enfin Monsieur le Président, nous sommes un certain nombre ici, sur divers bancs, à partager des inquiétudes dans les relations pouvoirs - médias au plan national. Vous en faites partie Monsieur le Président.

Attention à ne pas mettre le doigt dans des schémas de même type au plan régional !

Notre groupe n'a pas à ce stade arrêté sa position de vote, nous attendons vos réponses pour vous en faire part.

Je vous remercie.